

Dépister pour sauver des vies

À Genève, les femmes de 50 ans et plus ont la possibilité d'effectuer, tous les 2 ans, une mammographie de dépistage dont la qualité est contrôlée et évaluée. Faite dans le cadre du programme cantonal, la mammographie est prise en charge à 90% par l'assurance maladie, hors franchise.

Vous souhaitez en savoir plus sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon à Genève ? La Fondation genevoise pour le dépistage du cancer organise volontiers une séance d'information au sein de votre association.

Contact : Cécile Baux Coutau cecile.baux-coutau@fgdc.ch / 022 320 28 28

Dépister pour sauver des vies

Avec Fr. 19.70 je peux:

- Acheter un téléphone
- Aller chez le coiffeur
- Faire ma mammographie avec le programme genevois de dépistage

FONDATION GENEVOISE POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER
022 320 28 28 | www.depistage-ge.ch

Dépistage du cancer du sein

Avec le soutien de

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE